



L'ABANDON PROGRESSIF DU CHANT GRÉGORIEN

Depuis la réforme liturgique de Pie X, le grégorien a été pratiqué dans toutes les paroisses où il s'est trouvé un curé qui ait vraiment cru que l'adoption du grégorien était une chose très importante. Mais malheureusement le clergé a trop souvent considéré qu'il fallait proposer au peuple chrétien une religion banale et facile.

Les efforts de saint Pie X pour rétablir et promouvoir le chant grégorien ont été repris par ses successeurs*. Malheureusement, dans ce domaine de la musique et du chant comme dans bien d'autres, les papes n'ont pas été obéis. Voici à ce sujet le témoignage des frères Charlier :

Les modernistes, adversaires de la réforme du chant religieux

« Le grégorien a été pratiqué dans les paroisses, depuis la réforme liturgique de Pie X, partout où il s'est trouvé un curé qui ait vraiment cru que l'adoption du grégorien était une chose très importante, à cause de son rayonnement religieux sur les âmes. Malheureusement le clergé a trop souvent considéré que le peuple chrétien n'est capable que d'une vocation médiocre, si je puis dire, c'est-à-dire qu'il faut lui proposer une religion banale et facile. »¹

« Je faisais partie en 1913 de la Schola sainte Cécile. Le clergé de Paris tenait à son organisation de chants religieux mais mondains avec chanteurs salariés, ténors et sopranos solo, ce qui lui enlevait le soin de s'en occuper, mais le privait d'un moyen d'apostolat qu'il ne comprenait pas. Notre chef nous disait : "Il faudrait une petite révolution, et qu'il y ait une trentaine de curés de Paris fusillés, alors le chant grégorien pourrait s'épanouir". S. Pie X avait contre sa réforme du chant religieux les mêmes adversaires qu'il combattit dans l'encyclique Pascendi, plus tous les imbéciles et ceux qui sont dépourvus de goût. »²

(*) voir nos précédents numéros.

(1) André Charlier : *Itinéraires*, novembre 1965.

(2) Henri Charlier : *Itinéraires*, février 1973.

Bien avant le Concile Vatican II, dans les paroisses et séminaires

Le mouvement s'est accéléré dans les années 1950 et 1960, qui ont vu l'abandon progressif du chant grégorien.

Longtemps avant le Concile on vit paraître un petit Manuel à l'usage des fidèles, contenant en particulier un grand nombre de cantiques français.

Cette édition était réalisée en commun par sept éditeurs différents. Ce manuel a été diffusé de telle manière qu'on le trouvait dans toutes les églises de France : chaque dimanche le fidèle retrouvait à sa place ce petit manuel qui l'attendait, et il n'ap-

portait plus son missel. Que trouvait-on dans ce manuel ? Les productions des auteurs à la mode, par exemple « les créations musicales en langue vulgaire du père Lucien Deiss, spiritain, professeur à Chevilly jusqu'en 1957, [qui] tendaient à supplanter le chant grégorien. »³

Je me souviens des messes de mon enfance, où tout ce qui restait du répertoire grégorien était le *kyriale des anges* (le n° VIII), répété invariablement chaque dimanche. Les prêtres ne se souciaient pas de faire

aimer et d'apprendre le grégorien à leurs paroissiens. Car ce sont eux, les prêtres, qui ont été les principaux responsables de l'abandon du chant grégorien.

Pour démolir le chant grégorien on avançait un argument excellent : il ne convient bien qu'au latin. Puis donc qu'on supprime le latin, on supprime son chant d'accompagnement. C'est

logique. (Comme est logique le raisonnement inverse : il faut conserver le latin et avec lui le grégorien...) Désormais tout contact actif du peuple avec le latin et le chant grégorien était rompu, ce qui est un fait très grave.

Pourquoi tant de prêtres ont-ils jeté le chant grégorien aux orties aussi facilement que le latin, leur soutane, et même la messe ? Cela vient de l'incompréhension chez eux de la liturgie. Henri Charlier raconte comment, de passage dans un séminaire vers 1930, au moment de l'offertoire de la messe chantée qui était celle d'un confesseur, « un séminariste d'une voix forte et grave entonna sur un air de valse : *O tendre Mère...* Or tous ces prêtres étaient

(3) Mgr Tissier de Mallerai: *Marcel Lefebvre, une vie*, p. 360.



Les chants du père spiritain Lucien Deiss (1921-2007) ont fait le tour du monde

de bons prêtres ; dans ce séminaire ils étaient même d'une culture non commune, mais avaient été formés à l'envers de ce qui peut instruire une société chrétienne. »⁴

Depuis Vatican II, malgré les déclarations conciliaires

Selon une technique bien éprouvée dans tous les domaines de la révolution liturgique, tandis que le concile Vatican II proclamait encore : « L'Eglise reconnaît dans le chant grégorien le chant propre de la liturgie romaine ; c'est donc lui qui, toutes choses égales d'ailleurs, doit occuper la première place »⁵, nous avons assisté depuis Vatican II, malgré les déclarations conciliaires, à l'abandon pratique du grégorien et du latin. Nos modernes iconoclastes donnaient l'assaut, et travaillaient activement à la destruction du grégorien, ou du moins à en faire un objet de musée. Officiellement le grégorien gardait sa place dans la liturgie. Pratiquement il était enterré sans pompe ni honneur, c'est-à-dire relégué à Solesmes et dans quelques autres lieux fréquentés par des fossiles.

Nous retrouvons là aussi les méthodes employées par une faction prépotente, qui tenait les leviers de commande dans l'Eglise : « Par un véritable coup de force, les bureaux ont décrété l'assassinat du latin, du chant grégorien et de la musique

sacrée. »⁶ « Tout ce que nous voyons et entendons prouve abondamment qu'il y a ce qu'on peut bien appeler une conjuration pour éliminer totalement le latin et le grégorien de la liturgie. Un curé de Paris disait il n'y a pas longtemps à ses vicaires : « Ah ! ce grégorien, j'aurai sa peau ! » (...) Par la volonté du clergé, les jours du grégorien sont comptés. »⁷

En 1964, l'Episcopat français nommait une Commission de musiciens experts destinée à lui faire connaître le sentiment des musiciens sur l'évolution de la musique d'Eglise. Deux ans plus tard (le 22 novembre 1966), neuf des dix membres laïcs de la Commission signèrent une déclaration pour exprimer leur protestation contre la tournure des choses :

« Les soussignés tiennent à exprimer leur très vive inquiétude devant une évolution qui, loin de conduire à un renouveau de la musique d'Eglise, leur semble de nature à en détruire les structures. Ils estiment que les efforts de tous devraient être employés à améliorer les déficiences, non à saccager aveuglément

(4) *Itinéraires*, février 1973.

(5) Constitution sur la liturgie *Sacrosanctum Concilium* du 4 décembre 1963, n° 116.

(6) Louis Salleron : *Itinéraires*, novembre 1967.

(7) André Charlier : *Itinéraires*, janvier 1966.

un capital amassé par les siècles, que l'on ne pourra plus ensuite reconstituer sans les plus grandes difficultés. » (§ I)

Le développement des scholas « est rendu de plus en plus difficile par l'attitude de certains pasteurs, et aussi par l'élimination du latin, qui interdit brusquement l'usage de la plus grande partie du répertoire existant, ne proposant pour le remplacer, sauf trop rares exceptions, que des ersatz dérisoires. » (§ IV)⁸ Mais que valait l'avis des hommes compétents en face de l'idéologie dominante chez les ecclésiastiques et les laïcs « engagés », contre « l'esprit du concile » qui submergeait tout ?

Par quoi ces chants ont-ils été remplacés ?

Le chant polyphonique est aujourd'hui aussi sinistré que le grégorien. Par quoi ces chants ont-ils été remplacés ? Dressons un rapide inventaire des expériences auxquelles nous avons assisté durant ces quarante dernières années sur le terrain de la musique liturgique.

Pour ce qui est des paroles des nouveaux cantiques, on a proposé un chant dit « populaire » en langue vulgaire. Mais suffit-il de prier en français pour que les foules retrouvent le sens de Dieu ? Certainement non. La liturgie moderniste, en voulant imposer la langue vulgaire, sous prétexte de faire comprendre, a supprimé le mystère et le sens du sacré.

La pauvreté de l'inspiration a engendré le plus souvent des fadaïses, des textes niais ou insipides, ou même dont on se demande ce qu'ils veulent dire. Mais certains cantiques expriment une nouvelle "théologie", dégoulinante d'humanisme, voire carrément révolutionnaire. Les nouveaux chants exaspéraient beaucoup de fidèles : « On nous oblige à chanter ou à écouter des cantiques imbéciles », disait André Charlier.⁹

« Voici la liturgie tout entière réduite au langage de tous les jours, privée par le fait même de cette aura poétique qui l'accompagnait depuis des siècles, car la langue sacrée est par elle-même ouverte sur un autre monde. Le dessèchement est donc inévitable ; et c'est pour remédier à ce premier mal qu'on a recouru à un second, qui l'aggrave au lieu de l'atténuer : on a cru que le vague à l'âme romantique, avec toute la gamme de ses sous-produits, pourrait en être l'antidote, et la musique vulgaire a été mise à contribution pour ajouter la vibration qui manquait à la langue de tous les jours. »¹⁰

La banalité des textes n'a d'égale que la médiocrité de la musique.

(8) Texte de la déclaration dans *Itinéraires*, décembre 1966.

(9) *Itinéraires*, novembre 1965.

(10) Dom Jean Claire : conférence au congrès international de chant grégorien de Paris, en 1985.

Dans ce domaine, les catholiques ont eu droit aux mélodies à l'eau de rose ou sirupeuses, comme celles du Père Gélinau, ou à une musique informe, bricolée par des amateurs.

Les complaisances pour la musique moderne ont produit aussi des chants dont le rythme manifeste à lui seul que leur place n'est pas dans une église, où tout doit élever l'âme et lui donner le sens du sacré. Un nouveau genre de musique est né, qui n'élève pas l'âme vers Dieu, mais au contraire la tient enchaînée à ses passions. Une musique sentimentale, voire sensuelle. C'est l'aspect passionnel des sentiments humains qu'il s'agit de traduire. Cela peut être parfois très émouvant, mais d'une émotion qui témoigne que l'équilibre intérieur est rompu.

Les catholiques des années 1960 ont vu débarquer dans leurs églises les guitares, les batteries, les messes en jazz, etc. « Le fin du fin de l'aggiornamento, c'est le jazz et les negro spirituals, issus, nul n'en saurait douter, des profondeurs de la sensibilité populaire de nos pays. »¹¹

Les chants modernes sacrifient à la facilité, à la mode

Ces hymnes et ces cantiques sont-ils « inspirés par l'Esprit » ? demanderait saint Paul.¹² Quoi qu'en pensent les prêtres atteints de folie conciliaire, dont la grande crainte était d'être « en



retard » par rapport aux paroisses voisines, il est évident que non.

Les chants modernes sacrifient à la facilité, à la mode, aux apparences, pour une génération tombée dans l'inconsistance. Qu'ils paraissent superficiels, comparés au chant grégorien ! « Nous sommes une pauvre Eglise qui a honte de ses trésors et qui délibérément se dépouille de ses richesses les plus authentiques. On me dit qu'il est nécessaire qu'elle le fasse pour s'ouvrir au monde ! Je n'en crois rien du tout. »¹³ Les novateurs espéraient peut-être amener à l'église des gens qui entendaient tous les jours les chansons de la radio. Mais il devient ensuite difficile de comprendre

(11) Louis Salleron : *Itinéraires*, novembre 1967.

(12) Ephésiens 5,19.

(13) André Charlier : *Itinéraires*, novembre 1965.

la simplicité du chant grégorien : une conversion de l'esprit et du cœur est nécessaire pour cela. Le grégorien possède une grâce spéciale ; mais l'âme ne peut le comprendre vraiment que si elle a le sens du mystère, et est déjà accordée au surnaturel. Il faut, pour l'écouter, une attitude d'âme réceptive et priante.

Il ne s'agit pas d'un problème seulement musical : ce n'est pas simplement du grégorien qu'on s'est débarrassé, mais de toute une spiritualité qui est tout de même la spiritualité authentique et traditionnelle de l'Église. « *Le grégorien est l'expression la plus haute dans l'art musical de la spiritualité catholique. Or on est en train de nous fabriquer une spiritualité moderne, ou plutôt une pseudo-spiritualité, qu'on croit plus accessible à la masse, et qui l'est en effet parce qu'elle se préoccupe peu de hausser le peuple fidèle du plan des réalités naturelles à celui des vérités surnaturelles. Son trait le plus remarquable est qu'elle ignore l'adoration : comment alors pourrait-elle s'exprimer par un art qui est le langage même de l'adoration ?* »¹⁴ Alors que le chant grégorien, qui est l'expression très pure de la foi, évoque Dieu dans la lumière de Dieu, le sentiment religieux l'évoque en se mouvant au plan humain, au plan naturel.

Puisque le progressisme a chassé le grégorien de nos églises, pour le remplacer par la laideur et l'invasion de

musiques profanes, on peut appliquer à ces musiques ce que Pie XI disait au sujet de la musique d'orgue : « *Nous ne pouvons Nous empêcher de déplorer que certaines tentatives de musique moderne cherchent à introduire dans le temple un esprit profane. Si ce genre de musique commençait à s'introduire, l'Église devrait le condamner absolument.* »¹⁵ Le concile de Trente avait déjà proscrit « toutes ces musiques où se mêlerait quelque chose d'impur et de sensuel. »¹⁶

Pour terminer, nous citerons les vigoureuses apostrophes du grand musicien d'église que fut Joseph Samson, proférées au III^{ème} Congrès international de musique sacrée de Paris en 1957 :

« Si le chœur n'apporte pas à l'office plus de vie spirituelle, qu'il se taise !

Si le chant n'est pas là pour me faire prier, que les chantres se taisent !

Si le chant n'est pas là pour apaiser mon tumulte intérieur, que les chantres s'en aillent !

Si le chant n'a pas la valeur du silence qu'il a rompu, qu'on me restitue le silence !

(14) André Charlier : *Itinéraires*, janvier 1966.

(15) Constitution apostolique *Divini cultus*.

(16) Session XXII.

Tout chant qui ne tend pas à promouvoir le silence est vain.¹⁷

Il nous faut absolument sauver ce patrimoine de l'Eglise

Quand on touche à la liturgie, on touche à la foi de ceux qui la célèbrent ou qui y assistent, et on touche aux moyens de sanctification : il y a « un rapport intime entre le culte chrétien et la sanctification du peuple. C'est pourquoi le pape Célestin I^{er} disait "que la loi de la prière détermine la loi de la croyance" »¹⁸

Quand on supprime le chant grégorien aux fidèles, on leur supprime donc quelque chose d'essentiel. « Dire que le grégorien n'a jamais été fait pour le peuple des paroisses est une contre-vérité aussi flagrante que si on disait que l'art roman n'a pas été fait pour le peuple des paroisses, alors que tant d'églises de villages sont là pour témoigner du contraire. »¹⁹

« Les schismes et les hérésies ont souvent commencé par une rupture avec la Romanité, rupture avec la liturgie romaine, avec le latin, avec la théologie des Pères et des théologiens latins et romains.(...) Les clercs et les Papes modernistes s'empressent de détruire tout vestige de "Romanité" » disait Mgr Lefebvre.²⁰ La rupture avec le passé de l'Eglise est un signe de rupture avec la foi catholique elle-même. De fait, nous avertit le pape Pie VI, les

disciples de Wiclef et les protestants « se sont élevés avec fureur contre l'usage du chant ecclésiastique. »²¹

Saint-Exupéry, dont la pensée n'était pas guidée par la foi, a eu cette réflexion célèbre :

*« Je hais mon époque de toutes mes forces ; l'homme y meurt de soif. Ah ! général, il n'y a qu'un problème, un seul, de par le monde : rendre aux hommes une signification spirituelle, des inquiétudes spirituelles. Faire pleuvoir sur eux quelque chose qui ressemble à un chant grégorien. »*²²

Le grégorien est une source inaltérable et toujours jaillissante de vie. Mais il est à craindre que par l'oubli et l'abandon de ce chant, nos contemporains ne ressemblent à des voyageurs errant dans le désert, condamnés peut-être à mourir de soif au bord d'une source.

(17) Actes du III^{ème} Congrès international de musique sacrée. Joseph Samson fut directeur de la maîtrise de la cathédrale de Dijon.

(18) Pie XI : Constitution apostolique *Divini cultus*.

(19) André Charlier : *Itinéraires*, novembre 1965.

(20) *Itinéraire spirituel*, p. 90.

(21) Encyclique *Quod aliquantulum* du 10 mars 1791.

(22) Antoine de Saint-Exupéry : *Lettre au général X*.

En voyant le sort actuel de ce chant, la dévastation de la musique religieuse, pensons que nous avons une mission importante de transmission du patrimoine de l'Eglise. Il s'agit de sauver et de maintenir le trésor de la chrétienté, dont ce chant fait partie. Le grégorien devrait retrouver la place qui lui revient, c'est-à-dire la première, dans le déroulement de la liturgie.

Ce qu'il nous faut faire : nous former sérieusement au chant de l'Eglise, au chant grégorien

Et cela ne se fera pas sans nous, sans un effort de chacun de nous. Nous serions heureux parce que nous marmonnons le kyrie des anges chaque dimanche ! Que les anciens auraient de leçons à nous donner ! Il faut accepter de se former sérieusement au chant grégorien. La chorale de votre paroisse serait sans doute heureuse d'accueillir du renfort : songez-y sérieusement.

Avec un peu de bonne volonté un kyriale s'apprend en quelques semaines - il faut suivre sur son livre de chants ou son missel. Et même apprenons des pièces de telle manière que nous puissions les chanter ou les fredonner, comme nous le ferions spontanément pour un chant connu et aimé de longue date. Ainsi le chant de l'Eglise prendra vie dans nos cœurs. Il faut prier en chantant

et chanter en priant. Le chant de quelqu'un qui prie a un accent, une profondeur qu'aucune technique, et encore moins aucun artifice, ne saurait imiter.

Nos efforts seront récompensés : notre tradition liturgique maintenue fidèlement est une grande source de consolation. Nous en faisons sans cesse l'expérience, en sorte que nous avons envers ce chant une dette de reconnaissance ! Aimons le grégorien ; comprenons quel trésor nous possédons, et chantons-le de tout notre cœur. C'est une véritable joie pour l'âme qui aime Dieu de chanter sa louange.

L'Esprit-Saint nous y presse dans l'Ecriture : « *Chantez à Dieu, célébrez le Seigneur !* »²³ Chanter, c'est exprimer sa foi et son amour, dans la disponibilité à la grâce. Le chant grégorien est tout cela ; c'est pourquoi nous l'aimons, afin d'aimer Dieu.

Pensons à tous les saints du Ciel qui ont prié comme nous, qui se sont sanctifiés comme nous essayons de le faire, avec les mêmes moyens. Et que la Vierge Marie dont le « Magnificat » révèle l'âme toute chantante, nous introduise dans son âme et nous apprenne à chanter le Seigneur.

ABBÉ HERVÉ GRESLAND

(23) Psaume 67, 33.